

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DISTILLERIE NEISSON : Un joyau industriel et patrimonial en danger

Depuis 1932, la distillerie Neisson — entreprise labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) — porte haut les couleurs de notre production locale. Avec plus de 200 médailles internationales et une présence sur les marchés les plus exigeants (USA, Japon), elle incarne la réussite de l'industrie martiniquaise.

Pourtant, un projet d'élargissement de la route communale (passant de 2,50m à 4,50m sur 3 km) menace de rayer ce modèle de la carte sous couvert d'une urbanisation incompatible avec l'activité de production de rhum AOC.

Les impacts économiques et environnementaux sont réels. Aujourd'hui, ce sont 38 emplois directs qui sont menacés. Les acteurs économiques alertent sur les conséquences irréversibles de ces travaux, confirmées par les expertises agro-économiques :

- **Destruction du Terroir AOC** : L'installation de buses d'évacuation canalisera les eaux pluviales directement dans les parcelles bio. Ce drainage sauvage provoque une érosion sévère et une perte de sol chronique, détruisant l'outil de travail principal : la terre.
- **Risque écologique** : Le passage prévu de 20 à plus de 100 véhicules par jour (+500% de trafic) induira une accumulation de métaux lourds et d'hydrocarbures. Ces polluants, lessivés vers les champs, compromettent directement la certification Bio et l'appellation AOC, piliers de la valeur ajoutée de l'entreprise.
- **Risque économique** : Chaque interruption d'activité ou dégradation de la matière première entraîne des pertes financières immédiates. À terme, c'est la survie d'une entreprise exportatrice et de ses 350 000 bouteilles annuelles qui est en jeu.

Cette situation illustre les difficultés croissantes rencontrées par nos industriels : la mise en place de travaux d'infrastructure sans consultation préalable des acteurs économiques. Chaque interruption d'activité, chaque entrave logistique sans planification concertée peut avoir des conséquences fatales pour nos industries de transformation.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face à cette menace, l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, artisans, industriels) s'unissent pour porter une alerte collective. Nous exigeons :

- La suspension immédiate des travaux longeant les parcelles de canne bio de Neisson.
- La réalisation d'études d'impact approfondies (environnementales et économiques) avant toute reprise.
- Le renforcement de la concertation entre les collectivités et les industriels pour mettre en place des solutions opérationnelles qui concilient modernisation des infrastructures et protection de l'appareil productif.

Dans un contexte national de réindustrialisation, sacrifier un site comme Neisson est un contre-signal majeur. Protéger nos industries locales n'est pas une option, c'est une nécessité pour assurer notre indépendance économique et préserver le pouvoir d'achat des Martiniquais.

Neisson est le symbole de notre résilience. Sa protection est l'affaire de tous ceux qui croient au développement industriel d'une Martinique souveraine et d'une production locale d'excellence.

Pour l'AMPI
Charles Larcher
Président

Pour la Chambre d'Agriculture
José Maurice
Président

Pour la CCI Mque
Philippe Jock
Président

Pour la CMA Mque
Henri Salomon
Président

Pour le Coderum
Jérôme Froget
Président

Pour Contact-Entreprises
Jean-Yves Bonnaire
Président

Pour la CPME
Céline Rose
Présidente

Pour le MEDEF,
Catherine Rodap
Présidente

Pour le SDAORAM
Marc Sassier
Président

Pour SICA Canne Union
Justin Séraline
Président

Contact Presse :
Axel MONARD | a.monard@ampi.mq | 0696 37 05 15